



Je suis chauffeure solidaire et j'apprécie de rendre service tout en rencontrant des personnes proches de chez moi.



Etre chauffeur solidaire est une façon pour moi de participer à la vie de ma commune, et d'être utile à mon niveau.

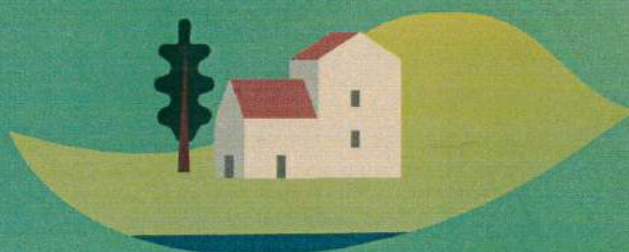
Vous voulez devenir chauffeur solidaire ?

Rien de plus simple ! Il vous suffit d'adhérer à l'association Transport Solidaire – Chinon Vienne et Loire pour laquelle vous rendez le service de transport. La cotisation* permet de bénéficier de l'assurance responsabilité civile de l'association.

Vous pouvez également signaler des périodes d'indisponibilités et/ou cesser cette activité à tout moment.

*5€ au 1^{er} octobre 2019.

L'association Transport Solidaire – Chinon Vienne et Loire fédère le réseau de chauffeurs solidaires ainsi que les usagers du service, pour l'ensemble de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire.



Contacts

Votre mairie

ou

CIAS

**Chinon Vienne et Loire
14, rue Paul Huet
37500 Chinon
Tél : 02 47 93 92 86**



Transport solidaire ?

Vous avez plus de 60 ans et vous déplacer dans le chinonais est devenu difficile ?

Le transport solidaire est fait pour vous !

Sur une liste de chauffeurs solidaires (à retirer dans votre mairie) contactez l'un d'eux et convenez du rendez-vous. Il vous conduira là où vous voulez pour seulement 35cts du kilomètre.

Les trajets se font sur les communes de Chinon Vienne et Loire et pour des rendez-vous médicaux non pris en charge vers Tours, Saumur, Loudun,

Afin de bénéficier de ce service, chaque usager transporté s'acquittera d'une cotisation annuelle à l'association.

(5€ au 1^{er} octobre 2019)

Faire vos courses au marché ? Aller chez le coiffeur ? Voir vos amis ? Des médicaux ? Pensez au transport soli

